N° 133.

ESSAI

SUR

L'HYGIÈNE MILITAIRE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 11 *juillet* 1828, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR DENIS-FRANÇOIS-JOSEPH HOREAU, de l'Annoy,

Département du Nord;

Bachelier ès-lettres de l'Académie de Paris; Pharmacien Aide-Major breveté, attaché à l'hôpital militaire de Besançon.

Il est important que le médecin militaire connaisse toutes les causes qui influent sur la santé du soldat, afin d'éviter celles qui sont nuisibles, autant que les circonstances le permettent, ou du moins afin de prévenir les maux qu'elles pourraient occasionner.

VAIDY, Dictionnaire des sciences médicales, t. 25.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Examinateur.*
Pharmacologie	GUILBERT, *Examinateur.*
Hygiène	ANDRAL, *Président.*
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* / ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU, *Suppléant.* / FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. / CHOMEL. / LANDRÉ-BEAUVAIS. / RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. / BOYER. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe, *Examinateur.*
Cloquet (Hippolyte), *Suppléant.*	Parent du Chatelet, *Examinateur.*
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MONSIEUR LAUBERT,

Officier de la Légion-d'Honneur ; ancien Membre du Conseil de santé des armées ; Membre de l'Académie royale de médecine de Paris, de celle de Madrid, etc., etc.

Hommage de mon profond respect et de ma vive gratitude, pour les nombreux témoignages d'intérêt et de bienveillance dont il a daigné m'honorer.

D.-F.-J. HOREAU

A MON BEAU-FRÈRE,

MONSIEUR CHARPENTIER,

Pharmacien en chef; premier Professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Lille; Chevalier de la Légion-d'Honneur; Membre adjoint correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris; Membre correspondant de celle de Chimie médicale; Membre résident de la Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts à Lille, et Membre du Jury médical du département du Nord.

Témoignage d'amitié et de ma vive reconnaissance.

D.-F.-J. HOREAU.

ESSAI

SUR

L'HYGIÈNE MILITAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations générales.

L'HYGIÈNE est cette branche de la médecine qui prescrit à l'homme les règles selon lesquelles il doit non-seulement user des corps extérieurs, mais diriger ses propres mouvemens et jusqu'à l'exercice de ses facultés les plus élevées, afin de conserver et d'affermir sa santé. Fondée spécialement sur une connaissance approfondie des lois de l'organisme, elle exige l'application continuelle à la machine animale des notions les plus positives d'histoire naturelle, de physique et de chimie, dont s'enrichit chaque jour le savoir humain. Appuyée en quelque sorte sur l'expérience des siècles, ainsi que sur l'observation journalière la plus constante, l'hygiène constitue la portion de la médecine la plus ancienne comme la plus exacte, et la plus voisine peut-être de la perfection. Alors que la pathologie et la thérapeutique ont compté ou comptent encore des détracteurs, sa

certitude ne fut jamais révoquée en doute, et aucun homme raisonnable n'a décliné son autorité.

Mais ses avis et ses préceptes eussent été fréquemment méconnus ou dédaignés, si l'on n'avait trouvé le moyen de surmonter les obstacles que lui opposent et la confiance aveugle des uns en leurs propres forces, et l'ignorance des autres, unie à des penchans immodérés pour des excès destructeurs, et enfin l'insouciance et l'incurie du plus grand nombre. Les individus se croient presque toujours à l'abri des règles générales; ils ont une singulière tendance, aussi long-temps qu'ils jouissent de la santé, à dédaigner les précautions, à se soustraire aux règles de conduite dont l'expérience a le mieux démontré l'utilité. Les yeux ne s'ouvrent, les hommes n'écoutent le plus souvent, sous ce rapport, le langage de la sagesse, que lorsque la maladie est arrivée et qu'il n'est plus temps de la prévenir, ou lorsque les forces déclinant de plus en plus, et leur extinction totale se montrant prochaine, ils sentent enfin la nécessité d'en conserver les restes et de retarder la terminaison de la vie. Vains regrets ! efforts trop souvent superflus ! les atteintes sont profondes, le mal est déjà irrémédiable, lorsque l'on commence à en reconnaître l'existence et qu'on cherche a en ralentir les progrès.

C'est afin de prévenir ces déplorables résultats, et de conduire sûrement, et presque à leur insu, les hommes à la pratique de ce qui est pour eux le plus utile, que les premiers et les plus sages législateurs de tous les pays ont incorporé les règles les plus importantes de l'hygiène parmi les lois, ou même parmi les préceptes religieux les plus saints. De là la nécessité établie parmi les anciens de procéder à des ablutions périodiques, de s'abstenir de certaines viandes, de se priver même quelquefois d'alimens, de se soumettre à la circoncison, de se livrer à des purifications toutes les fois que diverses circonstances les rendaient nécessaires, etc. L'hygiène publique avait alors pour organes les pontifes révérés des dieux. Plus tard, à mesure que les sociétés se perfectionèrent et que l'agglomération des hommes dans les limites étroites des villes devint plus considérable, il fallut re-

doubler de précautions et multiplier les règles, afin d'écarter ces causes de plus en plus nombreuses de maladies, et l'hygiène publique s'est graduellement confondue avec l'administration, dont elle éclaire la marche et dirige les actes les plus importans vers la conservation de la santé générale.

Lorsqu'au sein des sociétés se forment des groupes plus ou moins nombreux d'hommes, soumis aux mêmes influences et partageant les mêmes travaux, ils sont par cela même exposés à des causes particulières de maladies inséparables des conditions spéciales au milieu desquelles ils sont placés; et la science doit venir à leur secours, en étudiant la nature, ainsi que l'intensité des modifications que leurs organes doivent éprouver, et en créant pour eux, d'après cette étude, des règles de conduite propres à les préserver de toute atteinte et à conserver leur santé. C'est ainsi que sont nées les branches secondaires de la médecine, que l'on a désignées sous les noms d'*hygiène des artisans*, d'*hygiène navale*, d'*hygiène militaire*, etc., non qu'il existe plusieurs sortes d'hygiène, mais parce que l'on fait alors des principes et des règles de l'hygiène générale, des applications particulières aux circonstances exceptionnelles et propres dans lesquelles sont placés les soldats, les ouvriers ou les marins.

Dans tous ces cas encore, l'administration publique, avertie par les médecins de ce qu'il y a de plus important à observer parmi les pratiques spéciales de l'hygiène, ainsi appliquée aux diverses professions, s'en est emparé, et en a, au moyen de réglemens salutaires, imposé l'observation sous des peines plus ou moins sévères. Ainsi, certains artisans doivent n'établir leurs atteliers qu'à des distances déterminés des autres habitations; il leur est ordonné d'user de certaines précautions, de certains appareils sanitaires, de construire leurs fourneaux selon des modèles dont les avantages ont été reconnus. Dans la marine, les vaisseaux, même ceux des particuliers, ont des distributions internes qu'il ne serait pas permis d'enfreindre, et qui sont calculée d'après les intérêts combinés, et de la facilité du transport ou de la défense, et de la santé des équipages;

les vivres, les eaux, les médicamens, doivent exister à bord en certaines proportions, en se conformant à des instructions administratives obligatoires. Cette partie de la législation est fondée sur le principe incontestable que nul n'est en droit de compromettre, par insouciance ou égoïsme, son existence ni surtout celle d'autrui. L'intérêt général se confond alors avec l'intérêt bien entendu des particuliers, et l'administration publique, éclairée par les conseils de salubrité, peut et doit combattre, s'il en est besoin, la routine, l'aveuglement ou la présomption, qui, en négligeant les règles imposées par la prudence, peuvent occasionner ou des malheurs privés, ou des calamités plus graves dont la société entière aurait à gémir.

Parmi ces branches diverses de l'hygiène, appliquée à certaines professions, l'hygiène militaire tient un des premiers rangs; tout ce qui peut exercer quelque influence sur la conservation et l'affermissement de la santé des troupes est de son ressort. Tantôt près de l'autorité supérieure et du législateur lui-même, elle établit les conditions de recrutement, d'alimentation, d'habillement, de logement et d'exercice qui sont les plus salutaires; tantôt, descendant jusqu'aux moindres détails et s'adressant au soldat, elle lui indique les modifications qu'il doit apporter à son régime, à ses habitudes, selon les lieux et les circonstances particulières au milieu desquelles il peut être placé, à la suite des événemens de la guerre; partout elle éclaire, dirige et rend plus assurée la marche de l'administration militaire. Il n'est pas de circonstance peut-être où l'officier de santé instruit, et pénétré de l'esprit aussi-bien que des devoirs de sa profession, ne puisse être appelé avec avantage à coopérer à la solution des questions qui touchent au bien-être du soldat. Le choix des hommes, leurs alimens, leurs boissons, les heures et la durée de leurs exercices, la longueur des marches, etc., sont autant d'occasions où il fournit à l'autorité les renseignemens les plus utiles, et les plus propres à maintenir la santé des troupes.

Et qu'on ne pense pas qu'ici je songe à réclamer pour un corps

dont j'ai l'honneur de faire partie de vaines prérogatives et le puérile honneur d'exercer une influence non méritée, il ne s'agit en ce moment que des intérêts bien entendus de l'État et de l'armée. L'expérience démontre à quels funestes résultats conduit souvent le défaut de confiance dans les officiers de santé militaires. Combien de fois n'a-t-on pas vu, par exemple, même en temps de paix, et dans ces réunions temporaires de troupes destinées à exécuter de grandes manœuvres, le mauvais choix des terrains, soit de campement, soit d'exercice, donner lieu à de graves maladies et à des mortalités considérables? Combien de fois alors les chefs, alarmés, n'ont-ils pas provoqué d'enquêtes superflues, sollicité de tardifs conseils, et déploré les malheurs qui se multipliaient alors qu'on déliberait encore sur les moyens d'y mettre un terme? Heureux, dans ces occasions, lorsque les dispositions sanitaires qui, réclamées en temps opportun, eussent prévenu le mal, sont adoptées assez tôt pour ne pas devenir inutiles, et arrivent avant que les circonstances aient changé et que l'on cesse d'en avoir besoin! Les mêmes réflexions ne seraient-elles pas applicables aux alimens, aux exercices, aux vêtemens, etc.

La maxime générale sur laquelle on se fonde trop souvent pour dédaigner les préceptes de l'hygiène est que, à l'armée, il faut bien, dans beaucoup de cas, enfreindre la plupart d'entr'eux, et qu'on le fait quelquefois avec impunité. Mais, d'abord, ces préceptes n'ont jamais été méconnus pendant un certain temps, et à un certain degré, sans qu'il n'en soit résulté de graves accidens. On peut ensuite, au milieu des opérations de la guerre, être entraîné à négliger les précautions les plus indispensables, à braver les plus grandes intempéries ; la nécessité d'arriver à temps, d'attaquer ou de défendre une position importante est une obligation devant laquelle toutes les autres doivent se taire ; il ne s'agit plus alors de santé, mais de salut, de gloire, de succès, et souvent d'indépendance. Mais de ce que, dans ces occasions, on est obligé de braver les inconvéniens attachés à des expéditions indispensables, il ne s'ensuit pas qu'il faille tou-

jours les fouler aux pieds : autant vaudrait dire que parce que, à l'armée, les hommes restent quelquefois long-temps sans manger, ou ne font usage que d'alimens insalubres, ou demeurent exposés au soleil ou à la pluie, on peut sans danger les soumettre habituellement aux mêmes rigueurs. L'île de Walkreen doit être occupée, malgré les fièvres qui atteignent et déciment sa garnison : en vain l'hygiène réclamerait, les intérêts de l'armée et de l'État doivent l'emporter; le soldat doit braver un autre danger que le feu, et combattre un ennemi plus redoutable que celui qu'il rencontre sur les champs de bataille. Toutefois, dans ces circonstances mêmes, les officiers de santé militaires pourraient encore être utilement consultés. Ils diraient au moins de qu'elle nature est le danger, quels moyens sont les plus propres à diminuer sa violence, qu'elles additions ou quels retranchemens dans le régime, les vêtemens, les exercices et les travaux du soldat, sont les plus propres à prévenir ou à rendre moins graves les maladies qui tendent à se développer, etc. L'hygiène militaire ne saurait alors contrarier les opérations de la stratégie : elle intervient seulement pour contribuer à en assurer le succès, et pour adoucir ou réparer, autant que possible, les maux que la guerre traîne à sa suite.

Ajoutons à ce qui précède une observation dernière : c'est que, consultés plus souvent, les officiers de santé acquerraient à l'armée une considération plus grande, qui ajouterait à l'autorité de leurs paroles, et rendrait plus salutaire l'influence que, par leurs conseils, ils sont appelés à exercer sur les soldats. Sachant qu'à chaque instant leur opinion peut être réclamée par les autorités militaires supérieures, ils se livreraient avec une activité plus persévérante à l'étude de l'hygiène des troupes, et redoubleraient d'efforts, afin de s'élever à la hauteur d'une mission, sinon nouvelle pour eux, mais qu'ils seraient du moins plus souvent appelés à remplir.

Il ne saurait entrer dans le plan de cet écrit de traiter en détail de toutes les questions d'hygiène applicables à l'homme de guerre; ces problèmes ont été approfondis par les *Colombier*, les *Révolat*,

les *Des Genettes*, les *Vaidy*, et une foule d'autres praticiens recommandables. Je dois me borner à présenter ici quelques vues générales sur les parties principales d'un sujet aussi vaste que fécond. Heureux si cet essai n'est pas au-dessous de la tâche que j'ai entreprise, et indigne de l'indulgence des juges auxquels je le soumets !

CHAPITRE II.

Composition de l'armée.

Afin d'arriver à former une armée forte, vigoureuse, facile à mettre en mouvement et à entretenir en santé, la première condition à remplir est de bien choisir les hommes qui doivent en faire partie. Les enrôlemens volontaires, obtenus par la ruse, ou provoqués par l'appât d'une récompense bientôt suivie de regrets, ou destinée à payer de nouvelles débauches, n'introduisent guère dans les corps que des vagabonds, des hommes de mauvaise vie, rebelles à la discipline militaire, et plus propres à corrompre, par leurs exemples, l'esprit de l'armée, qu'à honorer leurs drapeaux par une conduite régulière. L'expérience des temps antérieurs démontre positivement ce fait : elle atteste que des armées ainsi composées étaient en général promptes à se dissoudre, peu propres à supporter de longues privations ou de pénibles travaux, et que les maladies contagieuses détruisaient bientôt leurs parties les plus actives ; aussi a-t-on renoncé, dans presque tous les états de l'Europe, à ce mode vicieux de composition des forces nationales.

Les recrutemens opérés par la contrainte et la violence, dans lesquels on comprend en masse tous les hommes d'une ville, d'une province, d'un âge déterminé, ou tous ceux que les agens préposés à cet effet peuvent atteindre, sont, d'une part, éminemment injustes, et de l'autre placent dans les rangs une foule d'individus que leurs inclinations morales, leur faiblesse organique, ou la défectueuse conformation

des diverses parties de leur corps rendent impropres à la profession des armes. On peut bien, selon ce procédé, lever en peu de temps des multitudes considérables; mais, imparfaitement équipées et armées, étrangères à l'esprit militaire, quelques jours de fatigues, de privations ou de combats les dissipent avec une égale rapidité; et les malheureux qui les composaient, accumulés dans les hôpitaux ou dispersés dans les campagnes, en proie à la nostalgie ou livrés au désespoir, provoquent bientôt d'affreux désordres, ou deviennent la cause du développement d'épidémies qui étendent au loin leurs ravages. Ce résultat est celui qu'ont fourni le plus communément les guerres du moyen âge, et que produisent encore les armées de l'Orient, levées avec tant de facilité, en apparence, et qui semblent se fondre et s'évanouir comme les nuages amoncelés par les vents, après quelques mois de campagne.

La conscription, telle qu'elle est actuellement en usage dans la plupart des états civilisés, ne présente aucun de ces inconvéniens, et satisfait à tous les besoins : ne frappant qu'une faible partie de la population, elle ne nuit sensiblement ni à l'agriculture, ni au commerce, ni aux professions industrielles; chaque soldat, sachant en partant que la durée de son absence est limitée par les lois, conserve la pensée du retour, et s'occupe, sous les drapeaux, de ce qu'on dira de lui dans le pays, selon qu'il aura servi avec honneur, ou forfait à ses devoirs : cette pensée le soutient, lui rend le service militaire plus supportable, et, comme un germe fécond, développe ou fortifie en lui tous les sentimens qui doivent l'animer. Dans son inflexibilité, le sort atteint toutes les existences, rapproche le riche du pauvre, l'ignorant de l'homme instruit; et l'armée représente jusqu'à un certain point la nation d'où elle est extraite, et avec laquelle elle demeure continuellement en rapport par les hommes qu'elle lui renvoie, ainsi que par ceux qu'elle en reçoit chaque année. Il importe seulement que le nombre des hommes levés par ce mode de recrutement ne dépasse pas, relativement à la totalité des sujets disponibles, certaines proportions fixées par l'expérience : alors, en effet, le choix des hommes

ne pourrait avoir lieu avec assez de liberté, la société souffrirait par la privation d'une trop grande quantité de ses forces les plus actives, et l'on rentrerait, pour l'armée elle-même, dans tous les inconvéniens et tous les dangers qui s'attachent aux enrôlemens forcés en masse.

Les généraux et les administrateurs qui ont traité du choix des hommes propres au service en général, ou spécialement applicables au service de certaines armes, comme l'artillerie et le génie, la cavalerie légère et la grosse cavalerie, l'infanterie de ligne ou l'infanterie légère, ont à peu près épuisé ce sujet important, et établi des règles depuis long-temps sanctionnées par les faits. Les anciens, et surtout les Romains, nos maîtres dans l'art de la guerre, attachaient la plus haute importance au choix des hommes à qui la défense de l'empire était confiée : ils ne voulaient admettre dans les rangs des légions que des hommes libres, et préféraient les habitans des campagnes à ceux des villes; ceux qui exercent des professions pénibles, telles que la culture des champs, la chasse, les arts mécaniques, à ceux dont les occupations sont plus douces, plus sédentaires, et plus analogues à celles des femmes.

La civilisation moderne ne comporte pas ces distinctions : tous les jeunes gens de vingt ans accomplis étant indistinctement appelés à contribuer, par la voie du sort, au service militaire, il est impossible d'établir entre ces hommes d'autre distinction que celle de leur aptitude physique plus ou moins marquée à la profession des armes. Tout homme qui a quatre pieds dix pouces de taille, qui n'est privé ni de la totalité du nez, ni de la vue, ni de l'ouïe, ni de la voix ou de la parole, ni des principaux organes de la génération, ni d'aucune des grandes divisions des membres, et qui, en outre, n'est atteint d'aucune maladie constitutionnelle incurable ou susceptible de compromettre évidemment la vie, telles que les goîtres très-volumineux, les ulcères scrophuleux très-étendus, les anévrysmes des gros troncs artériels, les courbures rachitiques des os longs ou de la colonne vertébrale, les claudications très-prononcées; tous les hommes, dis-je,

qui ne présentent aucune de ces imperfections organiques, sont, par cela même, provisoirement au moins, jugés propres à devenir soldats.

Ces cas, en effet, sont de nature à provoquer immédiatement le rejet des individus sur lesquels on les observe; mais il en est d'autres, moins évidens, plus difficiles à apprécier, susceptibles aussi de provoquer la non admission sous les drapeaux, mais sur l'existence et la gravité desquels les conseils sont appelés à prononcer : ce sont toutes les lésions accidentelles incurables, et toutes ces conformations anormales primitives qui, sans entraîner la perte absolue ou la privation irrémédiable de l'usage de quelque partie importante du corps, occasionnent cependant une telle gêne, une telle imperfection dans l'exercice des fonctions de cette partie, qu'il en résulte une manifeste impossibilité de soutenir les fatigues, ou d'opérer les maniemens d'armes inhérens au métier de soldat : telles sont, par exemple, les débilités considérables de la vue; les hernies très-volumineuses, irréductibles ou très-difficiles à contenir réduites; les atrophies des membres, les ankyloses de certaines articulations, les phlegmasies chroniques étendues et profondes des viscères thoraciques et abdominaux, etc. L'indication de ces cas, dits *de réforme*, constitue le sujet d'instructions ministérielles aussi étendues que détaillées, et qui sont cependant loin de prévoir toutes les individualités des maladies, et, par conséquent, de dissiper toutes les incertitudes que les divers degrés de difformités et de lésions des organes font souvent naître. Toutefois, les exercices qui doivent être familiers au soldat, ainsi que les fatigues qu'il ne peut manquer de supporter, étant connus, et leur influence sur toutes les parties du corps ayant été déterminée, le problème à résoudre consiste, dans tous les cas, à déterminer si l'homme qui se présente, et qui fait valoir des titres à l'exemption, est ou non en état de remplir avec vigueur, et sans compromettre sa vie, les fonctions inhérentes à la profession qui le réclame. L'instruction et l'expérience d'un médecin judicieux sont plus utiles alors que tous les réglemens, tant sont multipliés les complications et les degrés di-

vers d'intensité des infirmités ou des maladies susceptibles de rendre les hommes impropres au service.

Il faut absolument tenir ici un juste milieu, et concilier les intérêts de l'armée avec ceux des familles et de la société entière. En admettant dans les rangs des sujets faibles et maladifs, on diminue la force de l'état, on l'entraîne dans d'inutiles dépenses ; en cas de guerre, on peut même compromettre son salut. En refusant, au contraire, un individu valide, on fait peser sur d'autres, qui auraient été laissés dans leurs foyers, la charge d'un service public dont la justice voulait qu'ils fussent exemptés. On ne peut donc, par cette raison encore, choisir aussi arbitrairement que le faisaient les anciens, les hommes destinés au service militaire. Les conseils de *Végèce* à ce sujet sont cependant très-judicieux ; et si on est contraint de les négliger quelquefois, lorsqu'il s'agit de conscription, ils ne doivent pas moins être présens à l'esprit des personnes chargées de diriger cette opération, et l'on ne saurait les suivre avec trop de rigueur dans tous les cas qui le comportent. Si, par exemple, les hommes frappés par le sort doivent, malgré ce qu'a de médiocre leur constitution physique, être admis dans les rangs, la raison et l'intérêt bien entendu de l'État défendent d'user de la même condescendance relativement aux enrôlés volontaires, et surtout aux remplaçans, dont le nombre s'est, dans ces derniers temps, considérablement accru. On ne doit recevoir ceux-ci qu'autant qu'ils compensent, par d'excellentes dispositions organiques, la garantie morale qu'offriraient les hommes mieux nés, cultivés par une éducation meilleure, et occupant une position plus élevée dans les rangs de la société, dont ils viennent prendre la place : tel sujet qui, en qualité de conscrit, aurait été accepté comme soldat, peut donc avec raison être repoussé de l'armée s'il se présente comme remplaçant. Telle est la doctrine qu'il convient, selon moi, d'adopter généralement ; cette sévérité, bien entendue, ne saurait être portée trop loin. Nous avons trop souvent vu des hommes faire le métier d'en remplacer d'autres, et, pour cela, dissimuler d'abord, autant que possible, devant les conseils de révision, les in-

firmités ou les imperfections organiques dont ils étaient atteints ; puis, à peine arrivés dans les corps, se traîner d'hôpital en hôpital, exagérer l'influence de leurs maux, et solliciter enfin une réforme et une liberté dont ils n'usaient que pour recommencer ailleurs les mêmes manœuvres.

On doit examiner avec attention, dit *Végèce*, si le jeune homme qu'on destine à la guerre a l'œil vif, la tête droite, la poitrine large, les épaules musculeuses, les bras longs et charnus, le poignet fort, le ventre peu proéminent, la jambe sèche, et resserrée, ainsi que le pied, par des ligamens et des tendons saillans et vigoureux. Ces caractères organiques décèlent, au premier abord, un sujet propre au métier des armes ; ils sont préférables à la hauteur de la taille, qui n'est, au-dessus de certaines limites, qu'un avantage accessoire et secondaire, et l'on ne saurait trop insister pour que l'engagé ou le remplaçant en soient pourvus.

CHAPITRE III.

Hygiène de l'armée en temps de paix.

Plus les hommes sont réunis et pour ainsi dire agglomérés en masses considérables dans d'étroits espaces, et plus les maladies tendent à s'introduire parmi eux et à compromettre leur existence. Il semble qu'au-delà d'un certain degré de concentration l'homme exerce sur l'homme, au physique comme au moral, une influence défavorable ; analogue en cela à ces matières fermentescibles qui, disséminées sur de très-larges surfaces, n'occasionnent aucun accident, tandis qu'entassées en grande quantité sur le même point, elles deviennent bientôt le siége d'un travail intérieur plus ou moins intense et rapide, et constituent des foyers dangereux d'infection. A mesure que les armées sont rendues plus nombreuses, plus compactes, et qu'on les resserre sur de plus petites parties du sol, il est donc indispensable

de multiplier dans la même proportion les précautions hygiéniques qu'elles réclament, et de veiller avec une sévérité de plus en plus grande à l'exécution des dispositions qui s'y rapportent. Cette influence toujours active et toujours éclairée de la médecine peut seule écarter les dangers attachés à l'encombrement des hommes, et prévenir l'invasion des affections morbides épidémiques ou autres qui tendent à sévir contre eux.

Toutefois, il s'agit ici non des armées en campagne et faisant la guerre, dont il sera question plus loin, mais des dispositions hygiéniques auxquelles les soldats doivent être soumis en temps de paix et dans leurs garnisons. Ces dispositions se rapportent principalement à la nourriture, à l'habillement, au logement, et aux soins de propreté individuelle des hommes.

§ I^er^. *Alimens.*

Les substances alimentaires dont le soldat fait usage doivent être simples, abondantes, salubres, promptes et faciles à préparer, susceptibles d'entretenir et même d'augmenter les forces, sans porter atteinte à cette habitude de frugalité qu'il convient de développer et de rendre constante chez l'homme de guerre. Sous ces divers rapports, le régime du soldat français ne laisse presque rien à désirer, et les réglemens ont si bien prévu tout ce qui le concerne, qu'on ne peut le vicier ou l'altérer sans méconnaître ce qu'ils prescrivent.

Le pain, dit *de munition*, est fait avec un mélange de trois parties de froment sur une partie de seigle, avec extraction de trois vingtièmes de son. Lorsque le grain qui sert à le confectionner a été choisi, selon la lettre des ordonnances, dans les premières qualités; lorsque les manipulations auxquelles la farine et la pâte ont été soumises sont convenables, et enfin lorsqu'il a été bien cuit, ce pain est homogène, garni d'yeux assez multipliés, d'un blanc grisâtre tirant sur le jaune, savoureux au goût, et laissant à la bouche une arrière-sensation de noisette. Il se maintient assez long-temps frais, et peut,

sans inconvénient, être distribué pour plusieurs jours à la troupe. Au lieu de le manger le jour même de la cuisson, il est préférable de ne le donner que le lendemain, afin qu'il soit un peu rassis. La ration, qui est de vingt-quatre onces, suffit au plus grand nombre des hommes. Cependant, il serait peut-être utile, surtout en temps de guerre, dans les camps de manœuvres, et toutes les fois que le soldat est soumis à des fatigues extraordinaires, de la porter à vingt-huit onces. Les jeunes gens, dont l'accroissement n'est pas toujours terminé, s'accommoderaient fort bien de cette augmentation, et débarrasseraient encore sans peine les hommes plus âgés ou d'un appétit moins vigoureux de ce qu'ils pourraient avoir de trop. Le soldat ajoute d'ailleurs, en temps de paix, à la ration ordinaire, quatre onces de pain blanc, destiné à la soupe, et qui lui manquent en campagne, où il a le plus besoin d'être abondamment nourri.

Huit onces de viande de bœuf, qui, dans les circonstances indiquées plus haut, seraient avec avantage portées à douze, constituent avec le pain la base de la nourriture du soldat. Cette viande est achetée, en temps de paix, sur la solde; en temps de guerre, elle est fournie par l'État, et au moyen d'approvisionnemens dont l'étendue doit être calculée d'après la force des corps. La soupe doit former, et constitue en effet chez nous la base de la nourriture du soldat. De toutes les manières d'employer la viande, celle qui consiste à la faire bouillir avec des quantités suffisantes de légumes est à la fois la plus économique et la plus favorable à la conservation de la santé. De cette manière, le soldat peut, en mangeant à un repas la soupe et les légumes, conserver la viande pour le repas suivant. En campagne, lorsque les vivres sont donnés pour plusieurs jours, la soupe ayant d'abord été mangée, la viande bouillie se conserve mieux ensuite dans le sac que celle qu'on aurait fait cuire de toute autre manière, et au milieu des marches, la moindre halte suffit alors au soldat pour la manger et apaiser sa faim. Un médecin fort distingué rapporte à ce sujet que, dans la campagne de 1812, des circonstances particulières l'ayant obligé, lui et plusieurs de ses amis, à ne faire usage que de

viande rôtie, ils furent tous atteints au bout de quelques jours d'une diarrhée intense, qui se dissipa promptement, aussitôt qu'après s'être procuré des marmites ils purent avoir du bouillon, et manger ensuite la viande plus complètement cuite, moins succulente et plus compacte, qui avait servi à cette première préparation.

En campagne, les hommes de guerre reçoivent encore, indépendamment du pain et de la viande, du sel, du riz ou des légumes secs, dont l'addition est pour eux d'un immense avantage, et rend leur régime plus varié et plus substantiel. Enfin, dans les circonstances difficiles, on a vu le poisson salé, le fromage, et toutes les matières alimentaires trouvées en pays ennemi, devenir la base des rations livrées à la troupe, et servir, temporairement au moins, à son alimentation. Le biscuit, dont on approvisionne presque toujours les armées, ne doit, non plus que ces substances pour ainsi dire étrangères, être livré au soldat que de loin en loin, et lorsqu'il est impossible de faire autrement. Cette préparation permet, à la vérité, de charger sans inconvénient les hommes de vivres pour six, huit, ou un plus grand nombre de jours ; mais alors on a l'apparence de l'alimentation plutôt que la réalité. Le biscuit n'est profitable qu'autant que, macéré et long-temps bouilli dans l'eau, il y est ensuite réduit à la forme d'une panade ; alors il se gonfle, se ramollit, présente un grand volume, et forme une substance très-nourrissante. Mais, pour le préparer ainsi, il faut un temps prolongé que les haltes ordinaires, dans les marches forcées, sont loin de présenter. La plus grande partie du biscuit est donc mangée à la main, avec beaucoup de peine, et sans grand profit pour la nutrition; de telle sorte que la provision est consommée alors que la moitié du temps pour la durée duquel elle avait été livrée s'est à peine écoulée. Règle générale : il faut, autant que possible, ne rien changer au régime habituel du soldat ; toute modification grave qu'on y apporte, indépendamment des inconvéniens physiques qu'elle offre, fait naître en lui la crainte d'une pénurie prochaine, altère sa confiance dans les chefs qui le conduisent et qui ont dû veiller aux approvisionnemens, et peut con-

tribuer à faire naître ces démoralisations trop fréquentes et constamment funestes aux armées.

L'eau est la boisson ordinaire du soldat ; mais en temps de guerre, ou lorsque, durant la paix, les troupes sont soumises à des travaux extraordinaires et pénibles, les généraux, seuls appréciateurs de l'opportunité de ces distributions, font livrer du vin, de l'eau-de-vie ou du vinaigre. Ce dernier liquide est le plus communément employé. Étendu de beaucoup d'eau, il forme, pendant les grandes chaleurs de l'été, une boisson légèrement excitante des membranes muqueuses et très-propre à apaiser la soif. Cependant, plusieurs chirurgiens-majors des régimens ont observé qu'il rend les digestions qui succèdent à son usage plus lentes, plus difficiles, et qu'il excite à des sueurs plus abondantes. Tout porte dès-lors à penser que l'eau-de-vie étendue de beaucoup d'eau, et formant un *groog* très-affaibli, serait préférable. Les Anglais ont une prédilection marquée pour cette boisson, qui relève les forces sans stimuler trop fortement la membrane muqueuse digestive, et surtout sans y déterminer cette sorte de pincement ou d'astriction que le vinaigre y provoque. Le vin et surtout l'eau-de-vie purs sont réservés pour les circonstances graves, où le soldat doit supporter de grandes fatigues et déployer une vigueur extraordinaire.

§ II. *Vêtemens.*

Les vêtemens du soldat, indépendamment de la forme plus ou moins élégante et régulière qu'on leur donne, ainsi que des ornemens accessoires dont le caprice ou la mode les surchargent, doivent avoir pour qualité essentielle de couvrir l'homme sans l'accabler, d'entretenir autour de lui une chaleur douce et uniforme, que l'exercice de la marche ne rende pas subitement insupportable, et enfin de permettre l'exécution libre et facile de tous les mouvemens qu'exigent les manœuvres et le maniement des armes.

Il ne saurait convenir au plan de cet essai d'entrer, relativement à l'habillement des troupes, dans des détails historiques ou adminis-

tratifs que comportent les traités spéciaux sur cette matière ; je dirai seulement que tout soldat doit avoir une double tenue complète, sans parler de la capotte ou du manteau, qui servent à l'abriter contre les mauvais temps, à le préserver du froid pendant les factions, et à le couvrir dans les bivouacs.

De ces tenues ou habillement complet, l'une est consacrée aux travaux intérieurs des casernes ou de l'écurie, ainsi qu'aux corvées ; l'autre est portée durant les manœuvres du dehors, les parades, les marches, etc. Dans les climats humides et froids, il conviendrait que chaque soldat fût pourvu d'un gilet à manches, en flanelle commune, indépendamment de la veste ou de l'habit, et qu'il ne quitterait jamais, même pour coucher. Les médecins des hôpitaux savent seuls combien la privation de cette pièce d'habillement multiplie et perpétue parmi les troupes ces bronchites opiniâtres, ces pneumonies chroniques, qui dégénèrent si souvent en phthisies mortelles. Si l'économie s'opposait à ce que cette disposition fût adoptée, ou si, considérée d'une manière générale, elle semblait superflue, il conviendrait au moins que les officiers de santé des régimens fussent autorisés à prescrire, pour les hommes dont la poitrine est délicate et irritable, l'addition du gilet de flanelle aux objets que le corps leur fournit à titre de petit équipement. Je sais que les soldats à qui ce vêtement est nécessaire peuvent l'acheter de leurs deniers ; mais, d'une part, ils n'ont pas toujours l'argent indispensable pour faire cette acquisition, et, de l'autre, l'État qui arrache un homme de ses foyers, et lui impose l'obligation de consacrer au service public une portion de son existence, doit lui fournir aussi tous les moyens de supporter ce service et d'éviter qu'il ne lui devienne funeste.

On a proposé de rendre imperméables la capotte du fantassin et le manteau du cavalier. Cette modification à l'usage généralement adopté me semblerait plus nuisible qu'utile ; elle présenterait sans doute l'avantage de préserver les hommes de la pluie ; mais aussi la chaleur et les exhalations perspiratoires seraient accumulées sous ce vêtement, et sa présence deviendrait bientôt insupportable, surtout

à l'infanterie. Il faut avoir marché pendant quelque temps avec un manteau de toile cirée ou de taffetas gommé, étendu sur les habits ordinaires, pour connaître la gêne que détermine bientôt cette voute imperméable. Beaucoup d'hommes préfèrent se laisser mouiller plutôt que de supporter la chaleur et l'oppression qui résultent de sa présence.

Il faut donc abandonner cette idée; mais on pourrait, avec avantage peut-être, employer, pour la confection des manteaux et des capottes, un drap à longs poils, analogue à celui dont on fait usage dans la marine, et sur lequel l'eau de la pluie glisserait sans pénétrer trop facilement. Au surplus, un manteau déjà mouillé préserve très-bien de l'eau nouvelle qui l'arrose; celle-ci filtre le long de ses fils sans trop imbiber les vêtemens qu'il recouvre.

L'armement des troupes est calculé plutôt d'après la double indication de l'attaque et de la défense que d'après les préceptes conservateurs de l'hygiène. Les objets qui le composent doivent être solides, faciles à manier et assez peu pesans pour ne pas surcharger l'homme et rendre ses mouvemens gênés ou difficiles. Le raccourcissement du canon du fusil de l'infanterie, opéré dernièrement, a pour objet, non de proportionner ces armes à la taille prétendue plus petite des hommes fournis de nos jours par la conscription, mais d'alléger le poids de cette arme, de la rendre plus facile à manier, et enfin d'accroître la justesse du tir sans nuire à sa longueur. Peut-être aurait-on pu compenser ce raccourcissement du fusil par un allongement proportionnel de la bayonnette, disposition adoptée, si je ne me trompe, par quelques troupes étrangères, et qui a pour effet d'augmenter la hauteur totale de la pique formée par la réunion des deux armes. Mais il convient de laisser aux gens du métier la discussion de ces importantes questions.

§. III. *Casernement.*

Le logement des troupes n'exerce pas sur leur santé une influence moins grande que leur habillement et leur nourriture. L'exposition des batimens, leur voisinage ou leur éloignement des eaux, la sécheresse ou l'humidité, la chaleur ou le froid de l'air qu'on y respire, la quantité même de ce fluide vital, qui est laissé pendant la nuit à la disposition de chaque homme, sont autant de conditions qui doivent d'abord fixer l'attention de l'administrateur et du médecin. Le ministère de la guerre a successivement remédié en France aux imperfections que le casernement des troupes présentait encore. Ainsi, des lits en fer sont graduellement substitués aux couchettes en bois précédemment employées, et présentent ce double avantage d'une économie considérable fondée sur la durée plus grande, et d'une propreté plus facile à entretenir. A mesure que ce changement s'opère, les soldats sont couchés seuls, et, par conséquent, ne se communiqueront plus certaines affections que le contact immédiat propageait si facilement. Des cuisines, garnies de fourneaux économiques, permettent déjà presque partout de préparer les alimens avec plus de promptitude, en usant moins de combustible et sans autant fatiguer les hommes; en même temps que les chambres, débarrassées de tous les ustensiles, de tous les débris de végétaux et de l'odeur des marmites, sont devenues plus propres, plus agréables et plus salubres. Des poëles en fonte, distribués dans les chambres, en nombre suffisant, les échauffent a un degré convenable, les assainissent et donnent aux soldats, durant les saisons rigoureuses, la facilité de sécher promptement leurs habits. Toutes ces améliorations, en rendant les habitations du soldats plus commodes et plus saines, l'attachent pour ainsi dire à la caserne, et sont également favorables aux mœurs, à la salubrité et aux finances publiques. Leur adoption est un des témoignages les plus éclatans de la sollicitude paternelle avec laquelle le Roi veille au bien-être de son armée.

Mais, il faut le dire, ces améliorations ne remédient encore qu'à des inconvéniens secondaires et de détail; elles ne porteront tous leurs fruits que quand les bâtimens eux mêmes auront été adaptés à la destination qu'ils remplissent. En parcourant la France, on est frappé du petit nombre de bonnes casernes qu'elle possède. Dans la plupart des villes, des bâtimens antiques, construits pour tout autre usage, situés au milieu des quartiers les plus populeux, privés de l'action bienfaisante de la lumière et des vents, sont consacrés au logement des troupes. Consultez les topographies médicales des places, même les plus importantes, et partout vous reconnaîtrez des traces de ces imperfections. Ici les chambres, irrégulièrement distribuées, ne reçoivent, à l'aide de croisées trop étroites et trop basses, qu'un jour imparfait; là, le défaut d'ouvertures opposées rend, dans les plus belles salles, le renouvellement de l'air impossible; plus loin, il n'existe dans la caserne ou devant elle ni cour, ni place où l'on puisse commodément rassembler et exercer la troupe. Dans d'autres lieux encore, les bâtimens militaires sont enveloppés et pour ainsi dire écrasés par d'autres constructions qui les dominent, les obstruent et rassemblent autour d'eux des foyers de débauche et de crapule. Enfin, lorsque ces inconvéniens n'existent pas, on en découvre presque toujours d'autres, tels que : l'abaissement des rez-de-chaussée, le voisinage des rivières, des fossés des places; la proximité des latrines; la mauvaise qualité des eaux des puits, dont les soldats sont obligés de se servir, etc.

Tous ces défauts dépendent, non-seulement de ce que nous ne possédons que peu de casernes qui aient été construites pour cet usage, mais encore de cette circonstance, que les conditions que les bâtimens de ce genre doivent remplir ne sont pas encore toutes fixées et généralement adoptées comme règles générales. A l'époque où la plupart des édifices actuellement affetés au casernement des troupes furent élevés, l'architecture, encore dans l'enfance, et l'hygiène elle-même encore ignorée du plus grand nombre, n'avaient pu presider aux distributions intérieures qui sont seules susceptibles de rendre commodes,

faciles et salubres toutes les parties d'une maison destinée à recevoir un très-grand nombre d'individus. Construire des masses de murailles, disposer des façades ou des portiques plus ou moins imposans, était presque tout ce que pouvait l'art durant les siècles précédens. Mais aujourd'hui que nos connaissance ont acquis sur ce point un haut degré de perfection, il serait digne d'un gouvernement paternel et d'une nation éclairée de consacrer chaque année une somme assez forte, non pour entretenir et réparer de vieilles mâsures qui ne seront jamais convenablement disposées, mais pour construire sur les diverses parties de la France des casernes véritablement salubres, et dans lesquelles le soldat serait commodément logé. Le prix des emplacemens occupés par les constructions actuellement existantes, ajouté à celui des matériaux qu'on en obtiendrait, couvrirait déjà une partie de la dépense nouvelle, et l'on aurait enfin l'espoir assuré de voir, en un certain nombre d'années, l'armée posséder partout des logemens dignes d'elle et de sa haute destination.

Quelques principes généraux relatifs à ces constructions doivent seuls trouver place ici : 1°. il importe que les casernes soient, autant que possible, isolées des autres habitations et situées dans les places de guerre, non loin des remparts ; 2°. le terrain qui les supporte doit être élevé, sec, exposé à tous les vents et à tous les aspect du soleil : s'il était bas et humide, on remédierait à cet inconvénient, d'une part, en exhaussant les rez-de-chaussées, et de l'autre, en prévenant l'accumulation des eaux et en assurant leur libre écoulement, à l'aide de pavés solides et de pentes convenablement disposées ; 3°. des cours spacieuses, circonscrites par les bâtimens et par des grilles, permettront d'assembler la troupe, de faire les inspections, d'exécuter les exercices, et offriront aux soldats des promenades agréables ou des arènes pour les jeux gymnastiques ; 4°. de larges et faciles escaliers, des corridors spacieux, bien aérés, des chambres de seize à vingt lits, garnies de croisées opposées, assez larges et assez élevées pour que chaque homme y jouisse d'environ cinq mètres cubes d'air, assureront la libre communication et l'habitation salubre de toutes

les parties de l'édifice; 5°. les latrines, médiocrement éloignées des chambres, doivent aboutir à des courans d'eau qui entraînent les immondices, ou être construites sur le modèle des fosses mobiles et inodores, dont l'usage commence à se répandre, et qui sont adoptées avec de grands avantages dans quelques hôpitaux, et notamment au Val-de-Grâce, à Paris.

Il importe à la discipline que les casernes soient fermées, que la troupe puisse y être tenue isolée du reste de la population, et rassemblée sous les yeux de ses chefs, qui tous doivent loger avec elle. De cette manière le régiment forme une famille plus unie ; l'esprit de corps qui s'y développe devient plus énergique et plus facile à diriger vers le bien. Trop grandes, les chambres sont difficilement tenues ; trop petites, elles ont l'inconvénient de trop disséminer les hommes, et de rendre la surveillance plus pénible et moins efficace. Les caporaux doivent habiter avec les hommes, les sous-officiers dans des chambres voisines, les officiers près de leurs compagnies, et les officiers supérieurs dans des pavillons destinés à cet effet.

Il serait utile de mettre au concours, parmi les architectes civils et militaires, le plan d'une caserne modèle d'infanterie et de cavalerie, plan qui serait discuté par une commission composée d'officiers du génie, d'officiers de l'arme à laquelle le bâtiment est destiné, d'administrateurs et de médecins, et qui, une fois adopté, formerait, pour la construction de tous les édifices du même genre, une sorte de type, dont il ne serait permis de s'écarter qu'autant que l'exigeraient les imperfections ou les dispositions spéciales des localités.

Les principes exposés plus haut doivent également présider à l'établissement des hôpitaux militaires, avec cette seule particularité, que toutes les conditions hygiéniques sont ici d'une plus grande importance encore que partout ailleurs, et que, par-dessus toutes choses, il est essentiel d'y veiller à la convenable exposition des salles, à l'établissement facile des courans d'air, à la juste proportion prescrite par les réglemens entre la grandeur des chambres et le nombre des lits qu'elles sont destinées à recevoir. On doit y trouver des commu-

nications larges et faciles ; une séparation des divers services si bien entendue que chacun d'eux occupe la place qui lui est la plus avantageuse, et concourt au bien général sans nuire à aucune autre ; enfin, une surveillance constamment active et toujours sévère, concernant la propreté et l'exécution exacte des mesures de salubrité qui sont indispensables dans tous les lieux où l'on rassemble un grand nombre de malades.

§ IV. *Soins de propreté.*

Aux préceptes dont il a été jusqu'ici question, il convient d'ajouter les soins et les pratiques relatives à la propreté individuelle des hommes. Cette partie de l'hygiène est en général trop négligée dans les corps, où l'on attache plus de prix à ce qui concerne les pièces de l'habillement, de l'équipement et de l'armement, c'est-à-dire à tout ce qui est extérieur et accessoire, qu'à ce qu'on doit considérer comme fondamental, parce que la santé du soldat en dépend. Il est difficile, sans doute, d'atteindre en ce genre à la perfection ; mais à l'aide d'une police intérieure plus active, d'inspections plus fréquentes et plus minutieuses, on pourrait au moins éviter l'excès de la malpropreté et tous les inconvéniens qui en découlent. Chaque jour, par exemple, on reçoit dans les hôpitaux des hommes dont les pieds sont couverts d'une couche épaisse de crasse noire, poisseuse et fétide ; dont la peau est rendue écailleuse et inhabile à la transpiration par l'accumulation, à sa surface, du résidu de la perspiration insensible, de la sueur et de la sécrétion sébacée. Nul doute que cet état d'encroûtement de la surface extérieure du corps n'exerce sur la santé du soldat une influence défavorable, et ne contribue à rendre les irritations viscérales plus nombreuses et plus faciles. N'a-t-on pas noté depuis long-temps la malpropreté comme une des causes les plus actives de cette stomatite si fréquente parmi les militaires, et que l'on a si long-temps désignée sous le nom de *scorbut ?* Selon la remarque de plus eurs chirurgiens-majors de régimens de cavalerie, la poussière élevée des té-

gumens du cheval, durant l'opération du pansage, lorsqu'elle s'attache en grande quantité et demeure long-temps adhérente à la peau du cavalier, l'irrite, l'enflamme, et y fait naître une éruption en tout semblable à celle de la gale. C'est à cette cause que les officiers de santé dont il s'agit attribuent la fréquence plus grande de la gale, dans la cavalerie, surtout chez les jeunes soldats. Avec le temps, la peau semble s'habituer à la présence de cette poussière irritante, et les vieux soldats, après avoir été une ou plusieurs fois malades, finissent par ne plus le devenir.

Il serait donc à désirer que le chef de chambrée, ou le caporal de chaque escouade, veillât spécialement, et sur sa responsabilité individuelle, à ce que tous les jours les hommes placés sous ses ordres se lavassent le visage, les mains, les avant-bras et la bouche; les pieds et les jambes seraient, en outre, tous les huit jours soumis à la même opération. Durant l'été, des bains généraux, pris une ou plusieurs fois par semaine, suffisent pour entretenir la souplesse et la perspirabilité de la peau. Mais, pendant l'hiver, où les hommes, abandonnés à eux-mêmes et exposés à la poussière des chambres, du poële et des écuries, ne se baignent pas, serait-il impossible de suppléer aux bains qu'ils ne peuvent prendre en les obligeant à se laver tout le corps une ou deux fois par mois dans des baquets, et en se servant d'éponges et d'eau savonneuse? Le changement de linge, soit de corps, soit de lit, à des intervalles déterminés, est une mesure trop simple et trop facile à faire exécuter, pour qu'il convienne d'insister sur la nécessité d'y tenir la main.

Lorsqu'on voit combien les chefs des corps, les officiers des compagnies et les administrateurs ont attaché d'importance à tout ce qui concerne la propreté, l'entretien, et par suite la conservation et la durée des chevaux, des harnais, des habits, des armes, et de tout le matériel qui entoure, protége ou charge le soldat, on s'étonne du peu d'attention dont l'homme lui-même est l'objet, et du silence presque absolu que gardent les réglemens, si minutieux d'ailleurs, relativement à sa personne, aux soins qu'elle réclame, et, en défi-

nitive, à l'espèce du pansage qui n'est pas moins nécessaire à la conservation de sa santé qu'à celle des autres animaux.

CHAPITRE IV.

Exercices du soldat.

Le sujet de ce chapitre, bien que se rattachant aux matières traitées dans celui qui précède, était toutefois trop important pour ne pas mériter de devenir l'objet de considérations spéciales, proportionnées au degré d'intérêt qu'il est digne d'exciter chez l'administrateur, le philosophe et l'homme de guerre.

C'est une vérité manifeste et presque triviale que, pendant la paix, l'armée doit être préparée pour la guerre. Tout, dans les soins dont elle est l'objet, aussi bien que dans ses exercices et ses travaux, doit tendre vers ce but. Le soldat, sorti de la condition civile, habitué à un genre de vie souvent pénible, mais ordinairement régulier, et qui n'imposait à sa liberté que peu d'entraves, doit être rompu aux fatigues des marches, à l'inclémence des saisons, à la rapidité, à l'ensemble, à la précision des manœuvres, enfin au joug rigoureux et toujours présent de la discipline. Mais, au milieu de cette sorte de noviciat et de ces épreuves préparatoires, il ne faut pas oublier que le soldat ne cesse pas d'être citoyen, et qu'après avoir payé à la patrie le tribut qu'elle a réclamé de lui, ou même versé pour elle une partie de son sang, il doit retourner dans la société, y reprendre la place qu'il y avait laissée vacante, et y vivre d'une manière honorable. Or, pour cela, il est indispensable que le soldat y rapporte un esprit d'ordre et d'économie, un amour pour le travail, un respect pour les lois, sans lesquels il ne serait qu'un membre superflu ou dangereux du corps social. Il importe donc de cultiver ses facultés intellectuelles et morales, aussi bien que ses qualités physiques et que la force de ses membres. Sous ce point de vue, la mé-

decine et la philosophie applaudissent également aux efforts des hommes de bien qui favorisent l'instruction et la répandent parmi les troupes ; car la santé est la compagne inséparable de l'ordre, du travail et des bonnes mœurs, que fait naître et que fortifie une instruction convenablement dirigée.

Les obstacles que l'établissement de ce système a rencontrés dépendent d'une inexacte appréciation des faits les moins contestables. On a pensé que le soldat étant un instrument passif d'action, il devenait inutile de s'occuper d'autre chose que de le former aux luttes des combats et aux travaux de la guerre. Mais une semblable doctrine est contraire à la nature même des choses, au bien du service, à la force réelle de l'armée, à la société tout entière. On peut établir, sans crainte d'être démenti ni par l'observation, ni par l'expérience, que les armées ne constituent en aucun pays, et surtout en France, des forces absolument aveugles et passives. Toujours, elles sont animées d'un esprit quel qu'il soit, et les hommes qui les composent, parce qu'ils sont réunis sous des drapeaux, n'ont pas abjuré les facultés de sentir et de vouloir qui leur ont été départies par le Créateur: il faut donc les éclairer, et perfectionner leurs facultés, en les dirigeant avec méthode vers un but utile. En abandonnant le soldat à lui-même, on s'expose, et ici les faits parlent plus haut que tous les discours des hommes, à voir leurs facultés les plus élevées se pervertir, l'ignorance s'emparer de leur esprit, les habitudes vicieuses et le goût de la crapule surgire de l'oisiveté des garnisons, de manière à ce que les individus ainsi dégradés ne soient pas plus d'honorables militaires, que susceptibles de devenir, en quittant le service, de bons citoyens.

Cette matière est loin d'être aussi étrangère qu'on pourrait d'abord le croire au sujet que je traite. Sous l'influence de sentimens élevés, de nobles passions, les fatigues semblent plus légères, les privations moins pénibles, le frein de la discipline moins rude; et, par suite, les actions organiques se maintiennent plus libres, plus régulières, en même temps que la santé éprouve de moins fréquentes atteintes.

La discipline surtout, qui est l'âme des armées et le lien qui en maintient rassemblés les élémens divers, se montre d'autant plus ferme, d'autant plus résistante, que les soldats sont plus profondément pénétrés et du sentiment de leurs devoirs, et de ce qu'a d'honorable, d'imposant et d'utile la mission qu'ils remplissent. Rassemblez des hommes, et vous aurez des multitudes plus ou moins considérables ; mais imprégnez-les de l'amour de la patrie et du prince, et vous environnerez les drapeaux de soldats dévoués ; ajoutez encore à ces impressions une instruction intellectuelle et morale, qui éclaire les esprits et leur fasse connaître la nature ainsi que l'étendue de leurs obligations, et vous serez protégés et défendus par une armée citoyenne, capable d'exécuter les plus grandes actions, de résister à toutes les fatigues, de supporter toutes les privations, de combattre et de surmonter les plus fortes résistances. Mettez, par la pensée, une armée telle que je la suppose en présence de ces multitudes nouvellement levées, et qui n'ont de soldat que le nom, et décidez laquelle résistera le mieux aux opérations d'une campagne et aux dangers des combats.

En résumé, à l'époque où nous vivons, et sous l'empire des institutions qui nous régissent, le soldat doit être considéré comme un citoyen momentanément extrait de la vie civile, et qui doit bientôt la reprendre. Il faut donc, tout en lui donnant l'éducation militaire et physique indispensable à l'exécution de ses fonctions actuelles, diriger ses facultés intellectuelles et morales, de telle sorte qu'il fasse un bon usage de la force qui lui est confiée, et que, de retour dans la société, il ait non-seulement conservé les habitudes qui sont indispensables pour s'y placer dans un rang honorable, mais acquis par l'instruction de nouveaux moyens de travail et d'existence. De cette manière, le service ne sera plus aussi onéreux aux classes inférieures, et les hommes que le sort y appelle seront en quelque sorte dédommagés du sacrifice que l'état leur impose, en même temps que leurs parens les verront partir avec moins d'appréhension et de regrets.

Dans le système de guerre des anciens, la force, l'agilité, la vigueur individuelles exerçaient l'influence la plus considérable sur la destinée du soldat. La plupart des batailles se réduisaient en dernier résultat à un grand nombre de combats particuliers, où les hommes, s'attaquant corps à corps, et avec des armes fort courtes, se portaient des coups plus directs et plus meurtriers. L'art de la guerre, réduit parmi les modernes à des opérations presque purement mathématiques, annulle, pour ainsi dire, les individus pour ne laisser paraître que les masses. Celles-ci sont rarement décomposées en fractions très-faibles, et, plus rarement encore, le soldat est appelé à agir isolément et à l'arme blanche. La cavalerie est à peu près la seule arme qui fasse habituellement exception à cette règle.

Cependant, la force des corps dont une armée se compose dépend en grande partie aussi de la confiance que chacun des individus qui en font partie a dans ses propres forces, dans son adresse, dans son courage, et, par suite, dans les camarades dont il est entouré, et chez lesquels il sait que les mêmes qualités existent. On a donné une attention trop exclusive à l'éducation d'ensemble des troupes, et trop négligé celle des individus. L'expérience de tous les temps démontre qu'il est dangereux de n'avoir que des hommes habitués à se compter pour rien, et à ne se sentir de confiance qu'autant que les rangs dans lesquels ils se trouvent conservent leurs formes régulières.

D'ailleurs, les soldats n'ont pas seulement dans une campagne à figurer sur les champs de bataille, il faut encore qu'ils y parviennent en temps opportun, et assez vigoureux pour y agir efficacement. Or, pour atteindre à ce but, il est indispensable qu'ils puissent lutter avec leurs adversaires, de vitesse, de persévérance, de courage, pour supporter l'intensité des fatigues, la rigueur des privations, l'âpreté des climats, les difficultés des terrains et mille obstacles de ce genre. Si, à la fin d'une campagne, la moitié d'une armée se trouve quelquefois dans les hôpitaux, à la suite de maladies plus ou moins graves, cela ne peut dépendre que de la faiblesse des hommes et

de leur inhabileté à supporter les travaux attachés au métier du soldat.

Il faut donc le reconnaître, les exercices ordinaires, ceux qui constituent ce qu'en langage technique on nomme l'*école du soldat, du peloton, du bataillon*, etc. ; ces exercices de maniement d'armes et de manœuvres d'ensemble ne suffisent pas pour former de bonnes armées : nos voisins d'Allemagne l'ont bien senti en y ajoutant presque partout des jeux et des travaux gymnastiques. Ces exercices toutefois ne doivent être en aucune manière négligés : le soldat doit savoir, dans la perfection, manier ses armes, diriger son cheval, et exécuter toutes ces évolutions que comporte l'art de la guerre. Mais il ne doit pas savoir que cela : d'autres mouvemens sont indispensables pour développer ses membres, entretenir sa vigueur, augmenter son énergie, et, sous ce rapport, la gymnastique, bien dirigée, présente des ressources aussi favorables à la force de l'armée qu'à la santé des hommes.

Empressé d'adopter tout ce qui peut être utile, le ministère de la guerre semble avoir déjà établi en principe que des exercices gymnastiques coopéreront, avec ceux des maniemens d'armes ordinaires, à l'instruction des troupes. Un gymnase normal a été élevé à Paris ; des élèves y sont envoyés de la plupart des corps pour s'y instruire. D'autres gymnases seront également établis dans les villes de grande garnison, et serviront à l'exercice des régimens qui y stationnent. Enfin, dans les casernes même, certains exercices, qui n'exigent qu'un petit nombre d'instrumens simples et peu dispendieux, comme les luttes, les sauts, les suspensions du corps, à l'aide des mains, des phalanges des doigts, etc., seront introduits parmi ceux dont s'occupe actuellement le soldat.

Ce système doit produire les plus heureux effets : sans nuire en rien à ce qui existe déjà, d'une part, il détruira la monotonie et l'ennui, qui sont inséparables des éternels maniemens d'armes, et d'évolutions toujours semblables à elles-mêmes, auxquels il est impossible que le soldat attache, après un certain temps, le moindre intérêt ; d'un autre côté, les jeunes soldats fortifieront leur santé, l'émulation

naîtra parmi eux, leurs forces augmenteront; ils s'habitueront à compter sur eux-mêmes, à savoir qu'ils peuvent individuellement exécuter des entreprises difficiles d'attaque ou de défense.

Plus occupés, les militaires éprouveront moins les dangers de l'oisiveté; les mauvais lieux seront plus rarement visités par eux; leurs mœurs deviendront meilleures, et leurs maladies de toute nature seront moins fréquentes ou moins graves.

Durant les mauvais temps, des salles de gymnastique pourront recevoir les hommes et occuper leurs loisirs. La natation devra être généralement cultivée : tout soldat devra devenir habile à cet exercice, un des plus utiles et des plus salutaires de la gymnastique.

Sous le rapport des exercices en temps de paix, les modernes ont adopté des usages oppposés à ceux des anciens, quoique moins avantageux : nos soldats manœuvrent avec le moins de vêtemens possible, sans sac, et souvent même sans la coiffure et sans le fourniment complet de guerre; chez les Romains, au contraire, les hommes s'exerçaient dans les camps, dont ils avaient couvert les provinces de l'empire, avec des armes plus pesantes et des charges plus considérables que celles qu'il maniaient ou supportaient en campagne. Les effets des deux systèmes sont faciles à pressentir; chez nous, l'état de paix est pour le militaire un temps où il n'éprouve que peu de fatigues; mais aussi, à peine entré en campagne, le poids des armes, des vivres, des ustensiles de cuisine et de campement, des cartouches, etc., excède bientôt ses forces et les épuise. Pour les anciens, au contraire, le temps de paix était un temps de fatigues excessives, de travaux continuels et pénibles; de telle sorte que la guerre, avec ses marches si rapides, et durant laquelle le soldat portait ses armes de combat, semblait un temps de repos, ou du moins en était un de fatigues beaucoup moindres. Il n'est pas un officier, habitué à observer les hommes, qui ne sache, aussi bien que le médecin militaire le plus habile, que le plus grand nombre de soldats qui, en campagne, manquent aux bataillons, ne sont restés en arrière que parce que leurs forces épuisées ne leur ont pas permis de suivre les drapeaux, ou parce que, inac-

coutumés à la fatigue et aux privations, ils sont restés malades dans les hôpitaux. Cette absence, chez les soldats en campagne, d'une énergie et d'une vigueur physiques suffisantes, est la cause la plus puissante de l'affaiblissement des armées ; elle dispose les hommes aux maladies, au découragement, à la démoralisation. On a vu des régimens partir complets le matin, n'arriver le soir au lieu de leur destination qu'avec les deux tiers ou même la moitié de leur monde ; le reste rejoignait, il est vrai, dans la nuit, mais ils arrivaient tard, ne trouvaient ni place convenable au feu, ni alimens tenus en réserve; ils n'avaient plus assez de temps de repos pour réparer leurs forces, et, après avoir traîné ainsi pendant quelques jours, ils finissaient par expirer sur les routes, ou par gagner quelque hôpital ; heureux lorsque, désespérant de suivre leurs drapeaux, ils ne se rassemblaient pas en corps de maraudeurs, connus dans les dernières campagnes sous le nom de *fricotteurs*, et ne se livraient pas à de graves désordres.

Il faudrait donc revenir aux coutumes anciennes : il conviendrait que soldats et officiers n'assistassent aux exercices, pendant la paix, qu'avec la plus grande charge d'armes, de vêtemens et de fourniment que comporte parmi nous l'état de guerre ; il serait facile de remplir les sacs d'un poids déterminé de sable ou de toute autre matière inerte, de telle manière que, sans dépense, sans embarras, les hommes fussent toujours, sur les places d'exercice, comme ils devront être en campagne. Dans la cavalerie, dès que les premiers élémens de l'équitation sont connus, le soldat devrait toujours avoir à la main un sabre plus pesant que celui dont il devra se servir en combattant, de manière à ce qu'il soit si accoutumé, étant à cheval, à tenir ses armes, qu'il ne semble bien qu'avec elles. On éviterait ainsi de voir de jeunes soldats dont les poignets, non exercés, supportent difficilement le poids de leur sabre, s'exposer à ne s'en servir devant l'ennemi qu'avec lenteur, faiblesse et difficulté. A cela devraient être ajoutées, non des promenades, mais de véritables marches militaires, rapidement exécutées, répétées une ou plusieurs fois par semaine,

tantôt à l'ardeur du soleil, tantôt sous l'influence du froid, souvent sans avoir mangé, et en restant assez long-temps sous les armes pour que la faim, la soif et la fatigue se fassent vivement sentir.

On se récriera peut-être contre l'âpreté de cette discipline, contre les inconvéniens qu'elle entraînerait pour la santé des troupes : à cela je réponds que si des hommes bien vêtus, bien nourris, et couchant tous les soirs dans des lits bien chauds et bien couverts, ne peuvent supporter ces fatigues, ils les supporteront bien moins encore en campagne, et que, dès-lors, n'étant pas propres au métier des armes, on doit les réformer; mieux vaut qu'ils quittent pendant la paix et rentrent chez eux, que de périr sur les routes lorsqu'on fera la guerre. Si des hommes, d'ailleurs robuste, sont incommodés par ce noviciat un peu rude, ils auraient été bien plus malades en campagne; et il est, pour eux, préférable d'entrer dans des hôpitaux sédentaires, bien tenus et bien pourvus de tous les objets nécessaires pour les soigner, que de contribuer, plus tard, à encombrer les ambulances de l'armée. Une fois accoutumés d'ailleurs à ce métier, ils le supporteront dans toutes les circonstances, et deviendront d'excellens soldats.

En un mot, le système dont il s'agit, et auquel il conviendrait de revenir, aurait pour effet d'épurer l'armée de tout ce qui ne pourra certainement pas supporter les fatigues de campagnes pénibles, d'augmenter par conséquent sa force réelle, et d'éviter à l'état un grand nombre de dépenses et d'embarras qui le surchargent. Et qu'on n'invoque pas ici le souvenir des armées précédentes, qui, sans tant de préparatifs, ont exécuté de si glorieuses, de si gigantesques entreprises : les médecins militaires, tous les hommes réfléchis, qui ont assisté à ces mémorables campagnes, savent combien, sur un nombre déterminé de jeunes soldats, on en trouvait à l'effectif des corps, après quelques semaines de manœuvres pénibles et précipitées. Les annales des hôpitaux rendraient compte de ces pertes immenses d'hommes, produites par les maladies bien plus que par le feu de l'ennemi. Il n'est personne qui ne sache qu'alors l'éducation militaire

du soldat se faisait pendant la guerre même ; que tout ce qui ne pouvait supporter les fatigues des marches succombait, et laissait des vides toujours croissans, que ne parvenaient jamais à remplir complètement les levées nouvelles, malgré leur nombre et leur étendue.

A ces exercices physiques militaires doivent être ajoutés, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, des moyens d'instruction intellectuelle et morale. La lecture, l'écriture, le calcul, quelques principes de dessin linéaire, quelques notions de cette géométrie élémentaire dont l'application aux arts produit déjà tant d'avantages, seraient, selon ce plan, enseignés aux soldats. Par le choix des livres mis entre leurs mains, aussi bien que par des exhortations et instructions spéciales, on développerait en même temps en eux des sentimens d'une saine morale, d'une religion de tolérance et de paix ; enfin on donnerait à leurs pensées et à leurs habitudes la direction la plus convenable pour en faire à la fois de bons soldats et des citoyens vertueux.

Remarquez que les corps possèdent tout ce qui est indispensable à cet enseignement élémentaire. On trouverait aisément parmi les aumôniers, et parmi les officiers sortis des écoles militaires, ou enfin parmi ceux des sous-officiers dont l'éducation a été convenablement cultivée, des hommes susceptibles de se charger de l'enseignement de tous ces genres d'instruction.

De cette manière, l'esprit du soldat s'agrandirait, sa raison deviendrait plus éclairée ; les habitudes d'application et de travail prendraient racine en lui ; on ne verrait plus d'excellens sujets languir, faute d'instruction, dans les grades inférieurs, alors que leurs services et leur bravoure les rendraient si dignes de servir de modèles et de guides à leurs compagnons. Si ce plan eût été adopté, on n'aurait pas vu l'armée la plus intelligente du monde manquer d'élémens pour remplir ses cadres de sous-officiers. Enfin, si les soldats possédaient l'instruction dont nous avons présenté les bases, ce mot profond d'un roi régénérateur de notre patrie, que chacun d'eux porte dans sa giberne un bâton de maréchal de France, et qu'il ne s'agit que de l'en tirer ;

ce mot, dis-je, acheverait d'exciter leur émulation, parce qu'effectivement tous se trouveraient aptes à s'élever par leur bravoure et leur bonne conduite jusqu'aux grades supérieurs, auxquels une ignorance absolue ne saurait prétendre.

Enfin, pour compléter l'emploi du temps des militaires, il conviendrait que, chaque année, l'armée, rassemblée en totalité ou par grandes masses, se livrât aux manœuvres d'ensemble, aux simulacres de guerre, etc. Là, un vaste gymnase serait élevé, les régimens entiers lutteraient d'adresse, d'agilité, de force; des prix seraient en grande pompe distribués aux vainqueurs. De temps à autre, au milieu des nuits, des surprises seraient simulées, afin de s'assurer du temps employé par chaque régiment pour que les hommes s'habillent, s'arment, se rassemblent, et forment leurs colonnes de bataille. Les belles actions seraient récompensées; les progrès dans l'instruction devraient être encouragés par de solennelles récompenses; et si l'armée avait toujours le bonheur d'être commandée, dans ces occasions, par quelques-uns des princes à qui elle est déjà redevable de tant de bienfaits, rien ne manquerait à son émulation, et son ardeur ne connaîtrait plus de bornes.

Telles sont les régles générales d'hygiène militaire qu'il me semble utile d'observer en temps de paix. Si je me suis laissé entraîner à développer quelques idées plus étendues relativement au sujet de ce dernier chapitre, c'est que, d'une part, ce sujet m'a semblé trop généralement négligé, et que, de l'autre, il exerce sur le maintien de la santé des troupes une influence, ou ignorée, ou encore imparfaitement appréciée par le plus grand nombre des hommes qui s'en occupent.

CHAPITRE V.

Hygiène de l'armée en temps de guerre.

Autant il est facile de prévoir et de disposer tous les objets dont les militaires en garnison doivent faire usage, et de déterminer la nature ainsi que la durée et le degré de violences des exercices auxquelles on les soumets, autant toute ces choses échappent nécessairement en temps de guerre aux plus sages prévisions. Là tout était soumis à la règle, à un ordre arrêté d'avance; ici tout est exception, tout est commandé par la nécessité d'agir; et une foule de circonstances imprévues viennent à chaque instant modifier ou détruire l'harmonie que l'on s'était efforcé d'établir entre l'action des divers services.

Cependant, malgré que tout doive céder à cette considération suprême de l'attaque ou de la défense, il est, même en temps de guerre, des préceptes généraux d'hygiène qu'il convient d'avoir toujours présens à l'esprit, afin de s'y conformer, ou du moins de s'en rapprocher autant que le permettent les circonstances. On pardonnera à mon inexpérience de ne pas aborder toute les difficultés dont cette matière est environnée, et de me borner à des considérations sommaires, puisées, soit dans les écrits de nos plus savans médecins militaires, soit dans les traditions conservées au milieu de nous par d'illustres chefs.

La prévoyance est la qualité la plus précieuse de l'homme chargé de conduire de grandes armées; il doit apercevoir de loin l'époque des besoins et disposer d'avance les moyens d'y pourvoir. Rien ne soutient le moral, et par suite la santé du soldat, comme cette conviction, qu'en entrant en campagne on a tout prévu, tout calculé, et que, quelle que chose qui arrive, il ne manquera d'aucun des objets qui lui sont nécessaires. Sous ce rapport, les approvisionnemens en vivres, en matériaux destinés aux pansemens, à l'établissement des ambulances et des hôpitaux, en un mot, à la satisfaction

de tous les besoins du soldat, devront être largement faits, et des moyens de transports seront organisés afin de maintenir ce matériel toujours à la portée de la troupe.

Quelles quantités des différens objets dont il s'agit doivent être préparées? quel nombre d'officiers de santé et d'employés de toute espèce doit être rassemblé pour une armée déterminée? Ce problème varie selon les contrées où l'on porte la guerre, selon la durée probable des campagnes, selon même les saisons durant lesquelles on se bat. Dans certaines expéditions, il faut tout emporter; dans d'autres, il suffit d'avoir l'argent nécessaire pour acheter les denrées que le pays fournit. Toutefois, l'administration de la guerre possède, relativement à ces divers objets, des règles établies sur une longue expérience, et dont l'exactitude ne laisse rien à désirer.

Parmi les circonstances dans lesquelles se trouvent les troupes en temps de guerre, les marches, les bivouacs, les campemens, l'administration des secours de la médecine doivent spécialement fixer notre attention.

Pendant l'été et dans les climats chauds, les marches doivent, en général, être faites avant ou après le coucher du soleil. Il importe d'éviter que le soldat soit exposé, chargé de ses armes et de son bagage, à toute la violence de la chaleur du jour.

Pendant l'hiver et dans les climats froids, au contraire, il convient d'attendre, avant de se mettre en route, que les ténèbres soient dissipés, et que l'âpreté du froid de la nuit ait fait place à une température moins rigoureuse. En général, les marches de nuit sont défavorables, et long-temps continuées elles deviennent souvent funestes aux soldats. Modérée et lente pendant la chaleur, la marche doit être accélerée lorsque le froid se fait vivement sentir. Parlerai-je ici de l'influence qu'exercent alors sur l'homme de guerre et l'exemple de ses chefs, lorsqu'ils se soumettent aux mêmes fatigues, et leurs discours encourageans, et le bruit du tambour qui marque le pas, et excite, pour ainsi dire, les jambes à le suivre, et enfin l'attente ou le voisinage de l'ennemi? Des officiers habiles sauront toujours em

ployer, en temps opportun, les uns ou les autres de ces moyens, afin de soutenir le moral du soldat et de prévenir son éloignement du drapeau.

Lorsqu'il fait chaud, les haltes seront avec avantage rendues plus fréquentes et plus longues que sous l'influence d'une température opposée. Dans le premier cas, on doit veiller à ce que les hommes ne s'éloignent pas pour aller çà et là puiser sans précaution, dans les étangs ou les fossés, une eau saumâtre, souvent trop froide, quelquefois chargée de substances nuisibles, et dont l'abus est toujours pernicieux. Dans le second, il convient de tenir les soldats en haleine, de leur faire allumer des feux, si l'on en a le temps, et de s'opposer à l'invasion d'un sommeil qui pourrait devenir funeste. Dans toutes les circonstances, il convient de s'arrêter de préférence dans les bois et les taillis, qui fournissent de l'ombrage en été, et en hiver des abris ou des matériaux pour les feux.

On a renoncé avec raison, dans ces derniers temps, aux tentes, si incommodes, si insuffisantes pour abriter les hommes, et souvent si insalubres, dont on avait fait usage jusque là pendant la guerre. Indépendamment des embarras que leur transport occasionnait, des lenteurs que la nécessité de les établir et de les enlever entraînait dans les opérations, elles n'offraient aux soldats qu'une sorte de cône dans lequel l'atmosphère ne pouvait être renouvelée, et dont la base, mal appliquée au sol, laissait pénétrer des courans d'air qui agissaient sur les hommes couchés de la manière la plus désagréable. En été elles étaient étouffantes ; en hiver elles ne préservaient pas du froid. Le bivouac est sous tous ces rapports préférable. Derrière ce toit oblique, de paille ou de feuillage, les pieds allongés près d'un feu constamment alimenté, le soldat, même pendant les saisons les plus rigoureuses, n'éprouve pas les atteintes du froid. Cet abri, élevé en quelques instans, est abandonné sans regret, parce que l'on trouve presque partout les matériaux nécessaires pour le construire.

Il importe toutefois, dans le choix des lieux destinés au bivouac de la troupe, d'éviter les terrains bas, humides, marécageux ; de se

placer au contraire sur des terrains élevés, sur la pente des collines ou des montagnes, à l'abri des vents trop chauds ou trop froids, non loin des villages et près des courrans d'eau et des bois, dans lesquels les soldats iront prendre ce dont ils ont besoin. Dès les premiers instans de l'arrivée, les animaux destinés à l'alimentation doivent être abattus, dépécés, et toutes les distributions faites; afin que le soldat ayant ses vivres puisse aussitôt les préparer, manger la soupe et se livrer ensuite au repos, que la fatigue a rendu nécessaire; mille circonstances d'ailleurs peuvent nécessiter un départ précipité, et il importe d'une part, que les estomacs soient remplis, et de l'autre, que la viande puisse être emportée cuite pour servir aux repas suivant, que l'on sera peut-être obligé de faire sous les armes ou pendant les marches.

Dans les pays froids, les chefs des corps doivent parcourir les bivouacs, afin de s'assurer que chacun d'eux est assez bien abrité et pourvu d'assez de bois pour entretenir le feu durant toute la nuit; dans ce cas, il convient de stimuler les hommes à qui la paresse ou la fatigue aurait fait négliger ces précautions, car il n'est pas rare de voir le soldat éprouver pendant le sommeil et l'inaction des congélations étendues et dangereuses. On a vu de vingt hommes se couchant à la fois à certains bivouacs, en Russie, la moitié, le tiers, ou le quart, et quelquefois à peine un seul se lever le lendemain matin, et pouvoir se remettre en route; il est vrai qu'alors toutes les privations contribuaient à rendre plus sensibles et plus meurtrière l'action stupéfiante du froid.

Pendant l'été et dans les pays chauds, il importe également de défendre aux hommes de quitter le soir leurs habits, ou même leurs capottes, et de s'exposer trop légèrement vêtus aux rosées abondantes, et au froid glacial des nuits, surtout vers les heures qui précèdent le lever du soleil. L'ophthalmie d'Égypte fut attribuée par beaucoup de personnes à ces alternatives de la chaleur brûlante du jour et du froid, ainsi qu'à l'humidité des nuits, et il n'est pas douteux que ces transitions rapides et réitérées n'agissent d'une manière très-défavorable

sur l'économie animale. On sait qu'en Espagne, la colique dite de *Madrid* est très-souvent le résultat de l'action des mêmes causes ; aussi les officiers de santé ont-ils proposé à diverses reprises, pour en préserver les soldats, l'usage de ceintures semblables à celles que portent les Espagnols, ou mieux encore de ceintures en flanelle qui, adoptées par beaucoup de personnes, ont en effet semblé agir de la manière la plus avantageuse.

Les mêmes considérations doivent présider au choix de l'emplacement des camps, destinés aux séjours plus ou moins prolongé des troupes ; mais, précisément à cause de ce séjour, les lieux, les expositions, les eaux, doivent être examinés avec la plus scrupuleuse attention. Les baraques sont encore, dans ce cas, préférables aux tentes ; plus élevées, plus spacieuses, percées d'ouvertures opposées qui facilitent le renouvellement continuel de l'air, elles présentent le genre d'habitation le plus salubre que puisse avoir le soldat dans les circonstances dont il s'agit. On peut d'ailleurs s'en reposer sur l'industrie, sur le goût, sur l'émulation des militaires français, du soin de disposer ces baraques de la façon la plus convenable, de les rendre commodes et de les embellir. Sous ces divers rapports, celles qui formaient le camp de Boulogne présentaient une perfection remarquable. Sans être construites avec autant de luxe, celles que l'armée s'éleva en 1813, pendant l'armistice de Neumark, offraient l'aspect le plus régulier, le plus pittoresque, et ne laissaient rien à désirer en agrément et en salubrité.

Ce qui importe alors le plus est la recommandation faite au soldat de remuer, de rassembler en tas, et d'exposer à l'air tous les jours ou tous les deux jours au plus tard, la paille sur laquelle il repose, et qui, sans cette précaution, s'échaufferait bientôt, contracterait de la pourriture, se pénétrerait de vermine et deviendrait un foyer très-actif et très-dangereux d'infection. Cette paille doit être changée tous les huit jours, ou plus souvent encore, si les circonstances le permettent ; le soldat en est mieux couché, et sa santé se conserve plus sûrement. Il faut alors la brûler immédiatement, afin qu'on

n'en fasse usage, ni pour litière, ni de toute autre façon, et que son accumulation ne produise aucun effet nuisible par les exhalations qui ne manqueraient pas de s'en dégager. Les latrines du camp doivent occuper son côté septentrionnal, ou celui des autres côtés d'où les vents soufflent avec le moins de fréquence et d'intensité. Les fosses, garnies d'appuis solides, qui les constituent, doivent être profondes; et il importe de faire recouvrir tous les jours d'une couche de terre épaisse de plusieurs centimètres les matières qui y ont été déposées depuis vingt-quatre heures. Lorsque la fosse est à demi remplie, il faut achever de la combler, après en avoir ouvert une autre destinée au même usage. Sous aucun prétexte, les soldats ne doivent être autorisés à déposer dans le voisinage des baraques et dans les allées du camp la moindre ordure. Lorsque tant d'hommes sont rassemblés, une sévérité extrême dans l'exécution de tous les préceptes de l'hygiène peut seule, ainsi que nous l'avons déjà vu, prévenir l'invasion des maladies parmi eux.

Dans les camps, les soins de propreté doivent être surveillés et mis en pratique de la même manière que si la troupe occupait ses casernes de garnison. Il importe seulement d'augmenter la surveillance à cet égard, parce que, les hommes couchant plus ou moins complètement habillés, il est plus utile encore qu'ils se lavent ou se baignent fréquemment ; qu'ils changent de linge à de courts intervalles et préviennent ainsi le développement de l'infection, qui ne manquerait pas, sans cela de les atteindre, ou de la vermine qui les rongerait. En marche même, au milieu des opérations les plus actives des campagnes, il convient de s'opposer à ce que le soldat néglige entièrement le soin de sa personne. On ne doit souffrir l'excès de la malpropreté ni de son corps, ni de son linge, ni de ses vêtemens. Le soldat, lorsqu'il commence à s'abandonner lui-même, est bien près d'abandonner le drapeau qui le guide. Il est sans doute des circonstances où ces préceptes sont entièrement inexécutables, mais il faut y revenir aussitôt que les événemens et les occasions le permettent. Il importe, par exemple, de veiller à ce que les hommes

lavent leur linge toutes les fois que la chose est possible, afin qu'ils n'en aient jamais que peu de sale, et qu'ils puissent en changer en temps opportun, alors même que l'on est privé de moyens nouveaux de blanchissage.

Règle générale : la conservation de la troupe, l'exécution de tout ce qui peut entretenir sa santé, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, suppose cette condition fondamentale, que ses chefs attachent à elle une grande importance ; qu'ils vivent au milieu de leurs soldats ; qu'ils les observent, les connaissent, s'intéressent à leur sort, et s'en occupent à chaque instant. Si vous ne voyez les hommes qu'une ou deux fois par jour, durant les inspections ou les exercices, il leur sera facile de tromper vos regards, quelque vigilans et exercés qu'ils soient. Alors vous n'apercevrez les transgressions que lorsque, portées très-loin, elles ont déjà produit de graves inconvéniens ; alors aussi vous serez constamment obligé de recourir aux moyens violens de punition que donne la discipline, mais qui, trop prodigués, perdent de leur influence en même temps qu'ils dégoûtent enfin le soldat, le désaffectionnent, lui rendent sa chaîne plus pesante, et lui font considérer comme une délivrance et un bonheur tout événement susceptible de le soustraire au joug : en vivant avec lui, au contraire, en attirant sa confiance, de simples avertissemens, de douces représentations, suffisent pour réprimer les irrégularités les plus légères qu'on aperçoit d'abord, et pour prévenir les fautes plus graves qu'on serait obligé de punir. Les compagnies, et par suite les régimens, deviennent des familles au milieu desquelles les exemples, les avertissemens ou les admonestations des chefs ne restent jamais sans effet. La discipline, surtout en campagne, doit être d'une excessive sévérité ; mais cette rigueur n'exclut ni la douceur, ni le langage de l'intérêt et de l'affection. Il faut savoir punir ; mais il est bien préférable de prévenir les délits, et de diriger l'esprit du soldat de telle sorte, que la raison, le respect de soi-même et le bien-être dont il jouit, bien plus que la crainte du châtiment, le retiennent dans le devoir.

Et qu'on ne pense pas qu'une telle conduite affaiblisse le sentiment de l'obéissance : la bonté n'est pas de la faiblesse, la douceur de la familiarité; et l'on peut envers les soldats, comme envers toutes les autres personnes, être bon, et parler le langage de l'intérêt, sans descendre de sa dignité, sans rien perdre de la considération et de l'autorité que donnent le grade, l'âge, l'éducation, et surtout le bon exemple.

Relativement aux ambulances et aux hôpitaux, ils exercent sur la santé des troupes, et quelquefois sur la facilité des opérations militaires, une trop grande influence pour qu'il n'en soit pas fait, à la fin de cette dissertation, une mention spéciale. Quel que soit le nombre d'officiers de santé dont on a cru convenable de pourvoir une armée déterminée, c'est moins ce nombre que la manière la plus convenable de distribuer et d'employer les personnes qui le composent qui assure la régulière et utile exécution du service. En général, on ne doit conserver dans les bataillons aucun homme atteint de maladie un peu sérieuse, ou même d'indisposition qui se prolonge ; ces hommes, incapables de suivre avec facilité, verraient leur état s'aggraver sous l'influence des marches et des privations, et l'on doit aussitôt les envoyer dans les hôpitaux. Cette mesure présente bien quelques inconvéniens ; mais elle en a moins que l'habitude où l'on est d'avoir à la suite des corps une foule de traînards, et qui s'habituent graduellement à perdre le drapeau de vue, à vivre sans contrainte, et finissent par constituer au milieu des armées un foyer de démoralisation. Débarrassée de tout homme susceptible de rester en arrière, ou d'exiger, pour suivre, des moyens extraordinaires de transport, l'armée est bien plus libre, plus alerte, plus facile à faire mouvoir, en même temps que les malades, mieux soignés, sont plus promptement rétablis, et peuvent plutôt rejoindre leurs régimens.

Chaque hôpital établi, soit dans les villes, soit temporairement dans les villages, à la moindre distance possible du théâtre des opérations, doit pouvoir être installé, organisé et desservi avec les ressources préparées par l'administration. Mais, afin de ménager ces moyens, il ne faut pas négliger d'user de tous ceux que le pays même

peut fournir, tant en personnel qu'en matériel. Toutefois, les hommes des pays ennemis ne doivent jamais être employés dans les hôpitaux de première ligne ; le voisinage du tumulte et des désordres de la guerre pourrait exercer sur eux, et par suite sur les soins qu'ils donnent aux malades, une influence défavorable et souvent dangereuse. Dans les hôpitaux de seconde et de troisième ligne même, les gens du pays ne doivent être employés qu'en même temps que les officiers de santé de l'armée, être sous leurs ordres et dirigés par eux.

Ce qui est le plus à craindre dans les hôpitaux des armées est l'encombrement ; il importe donc de les multiplier assez pour que cet état, toujours contraire au bien du service et souvent funeste aux troupes, n'ait pas lieu. Quatre à cinq cents malades, selon l'étendue des édifices mis à la disposition des intendans, suffisent pour occuper ce que l'on nomme une division complète d'officiers de santé de tout grade, et d'officiers d'administration. Il est presque toujours dangereux d'en rassembler davantage, et l'on doit choisir, pour les loger, les lieux les plus convenables sous le rapport de l'exposition, de la salubrité et de toutes les conditions hygiéniques. Comme les fiévreux sont rarement évacués d'un hôpital sur d'autres, et qu'ils restent, en général, jusqu'à la fin de leurs maladies dans les lieux qui les ont d'abord reçus, il en résulte qu'à mesure que l'armée avance les hôpitaux qui étaient les plus rapprochés et qui recevaient le plus de malades s'éloignent graduellement, et deviennent déserts. Il faut alors les supprimer entièrement par des évacuations habilement dirigées, et reporter en avant les personnes et les choses qui servaient à les administrer. Par cette rotation, le service est toujours convenablement fait partout, et le quartier-général possède toujours des ressources pour parer aux besoins nouveaux et imprévus.

Les ambulances de chirurgie attachées aux divisions sont composées, en général, d'un chirurgien-major, de deux aides-majors et de six ou huit sous-aides, ainsi que de deux pharmaciens et un médecin. Elle doivent constamment suivre le quartier-général du corps dont elle font partie. Avant une affaire, le chef de cette ambulance

recevra du général la désignation du lieu où il doit s'établir, et ce lieu sera ensuite indiqué aux régimens, afin qu'ils sachent où leurs blessés doivent être d'abord transportés. Ces ambulances divisionnaires communiquent en un jour de combat avec celles que le chirurgien en chef a fait établir, ainsi qu'avec les lieux où l'on a arrêté que seraient établis les hôpitaux temporaires. Tout étant ainsi disposé, les hommes très-légèrement blessés sont gardés aux régimens dont les chirurgiens les ont pansés; tous les autres, portés aux ambulances de leurs divisions y sont aussitôt pansés et opérés, s'il y a lieu, puis évacués immédiatement sur les villes ou villages où les hôpitaux de premières ligne s'installent, et où ils sont aussitôt distribués, couchés et alimentés. Ces premiers instans ne sont, surtout dans les grandes batailles, jamais exempts de confusion, de désordre et de pénurie; mais en peu d'heures tout le mouvement se régularise, chacun s'occupe de ses fonctions, et sous la direction de chefs habiles, tout le monde étant employé de la manière la plus convenable, l'organisation de l'hôpital se fait avec ordre, régularité et promptitude.

Toutefois, ces hôpitaux temporaires ou de première ligne ne doivent conserver que le moindre nombre possible de blessés; une seconde bataille peut leur fournir un surcroît de monde, une retraite peut nécessiter leur prompte évacuation. Il faut donc transporter plus loin, à l'aide de tous les moyens dont on peut disposer, tous les blessés susceptibles de supporter sans danger cette fatigue, et ne conserver que les autres, c'est-à-dire ceux qui sont atteints de lésions graves à la tête, à la poitrine, à l'abdomen ou de fractures aux membres inférieurs. Les divisions des chairs des membres et même les amputations, surtout celles des extrémités supérieures, se prêtent parfaitement au transport, qui doit, je le répète, être opéré le plus promptement possible, après l'administration des premiers secours de l'art, afin que plus tard l'invasion de la phlogose traumatique et l'intensité de la fièvre qui l'accompagne, ne le rendent pas impossible.

Afin d'avoir toujours près de l'armée des places disponibles pour les blessés nouveaux qui peuvent survenir, et des mains libres pour

les panser, un système régulier d'évacuation doit exister, depuis les premiers hôpitaux, jusqu'à ceux de l'intérieur du royaume; de telle sorte qu'à mesure que les guérisons font des progrès, les hommes, d'abord admis dans les ambulances, soient, ou renvoyés sous leurs drapeaux, ou transportés de plus en plus loin du théâtre de la guerre, lorsque leurs blessures sont de nature à laisser après elles soit des mutilations soit des empêchemens incurables aux mouvemens des membres. On a calculé qu'en moins de vingt-cinq à trente jours la moitié environ des blessés reçus dans les premières ambulances avait rejoint les corps, et que le reste pouvait être définitivement placé dans les hôpitaux sédentaires ou acheminé vers l'intérieur. Par des distributions bien ménagées des officiers de santé, et par l'éloignement des blessés à mesure que leurs guérisons avancent, il devient donc assez facile, et d'assurer toujours les services existans, et d'avoir constamment en réserve des moyens disponibles pour en créer de nouveaux, à mesure que les besoins l'exigent.

Lorsque, en campagne, les édifices propres à être convertis en hôpitaux manquent, au lieu d'entasser les hommes blessés ou fiévreux dans des maisons mal distribruées, humides et faciles à infecter, il faut faire élever des baraques en planches dans lesquels les soldats hors de combats sont promptement reçus. Ce système fut adopté à Dresde, en 1813, pour les malades et les blessés de la garde; et alors que dans la ville on perdait beaucoup de monde, la mortalité ne s'élevait pas sensiblement dans les baraques de *grossengarten* au-dessus de ce qu'elle est dans les temps ordinaires. Le typhus et les pourritures d'hôpital entre autres y furent presque entièrement inconnus, tandis que ces affections désolaient les hôpitaux de l'intérieur de Dresde. Les saisons les plus rigoureuses ne s'opposent pas à l'établissement de ces baraques, parce que l'on peut toujours les chauffer convenablement à l'aide de poëles, et que, lorsqu'elles sont bien faites, l'air ne trouve pas trop d'issues pour y pénétrer. On les pourvoit de portes et fenêtres opposées, de manière à ce que le renouvellement de l'atmosphère y devienne fa-

cile et rapide ; et l'on suit d'ailleurs pour leur construction, leur emplacement, leur grandeur relativement au nombre de malades ou de blessés qu'elles doivent contenir, les règles que nous avons établies plus haut en parlant des casernes.

Remarquez qu'en admettant ce système, les hommes que les armées versent chaque jour dans les hôpitaux peuvent être disséminés sur de plus grandes surfaces, distribués en juste proportion avec ce que le pays présente de ressources, et le service de facilité dans son exécution ; enfin, que l'on n'a point alors à craindre l'encombrement, l'infection, et par suite les épidémies typhoïdes qui déciment si facilement les plus belles armées. On est alors maître de multiplier, d'étendre, ou de restreindre et de supprimer, en très-peu de temps, presque sans frais et selon les exigences du service, les établissemens hospitaliers. Dans les villes même, si on ne veut pas se priver des ressources qu'elles fournissent, des baraques construites dans des jardins, sur des places ou des promenades, et convenablement entourées, à défaut de murs, de clôtures, de palissades, seraient en maintes occasions préférables à ces masures épaisses, sombres et infectes dans lesquelles nous avons vu entasser et périr tant de braves soldats.

J'arrive à la fin de la tâche que je me suis imposée. Je sens toute l'imperfection de ce travail, tout ce qui lui manque de développement ; mais si cet essai peut donner quelque idée de l'importance de l'hygiène militaire, si mes juges veulent bien l'accueillir avec indulgence, mes efforts ne m'auront pas semblé sans résultat.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* LORRY).

I.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos; et in ipsis temporibus magnæ mutationes tùm frigoris tùm caloris, et cætera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

II.

In temporibus, quandò eâdem die modo calor, modò frigus fit, autumnales morbos expectare oportet. *Ibid.*, *aph.* 4.

III.

In constantibus temporibus, si tempestivè tempestiva reddantur, constantes et judicatu faciles fiunt morbi : in inconstantibus autem, inconstantes, et difficiles judicatu. *Ibid.*, *aph.* 8.

IV.

Ex anni verò temporibus, in universum quidem siccitates pluviosis sunt salubriores, et minùs lethales. *Ibid.*, *aph.* 15.

V.

Morbi autem quilibet fiunt quidem in quibuslibet anni temporibus; nonnulli verò in quibusdam ipsorum potiùs et fiunt, et exacerbantur. *Ibid*, *aph.* 19.